

AULNAY-SOUS-BOIS

NOTE D'INFORMATION

Le 27 février 2018

Service émetteur : JGS/AM
Direction Générale des Services Techniques
Pôle Patrimoine et Cadre de Vie

Note d'information à l'attention de Monsieur le Maire
S/c Monsieur le Directeur Général des Services

Le blog MonAulnay.com a publié en date du 26 février 2018, un article concernant l'abattage d'arbres sur le terrain de la Croix-Blanche, mettant directement en cause les services de la commune et la municipalité.

Les services techniques ont été particulièrement affectés par cette tribune et les commentaires postés sur le blog mais aussi sur les réseaux sociaux à sa suite, mettant en cause leur professionnalisme et même leur intégrité.

Les agents du service des espaces verts sont des professionnels compétents et passionnés qui portent une attention particulière à l'amélioration du cadre de vie et à l'entretien du patrimoine arboré. Les attaques dont ils sont aujourd'hui la cible, y compris de la part d'élus, sont inacceptables.

Sur le fond du sujet, je tiens à vous rappeler que les services ont procédé à l'abattage de ces trois arbres après un diagnostic interne, confirmé par un diagnostic externe. Cette décision a été prise pour des raisons de sécurité publique puisque l'état de dépérissement de ces arbres pouvait conduire à des chutes dès un prochain épisode venteux. Ils étaient en effet atteints de Pourridié racinaire.

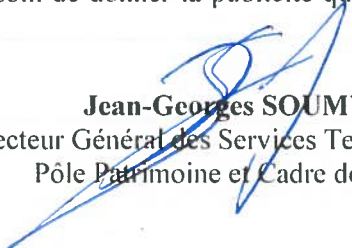
Laisser entendre que les agents de la ville ont procédé à cet abatage pour des raisons autres que la seule sécurité des Aulnaysiens est une honte et un mensonge. Je vous précise que cette parcelle comporte 8 chênes et des érables. Or, seuls 3 arbres ont été abattus, car ils étaient malades.

Sur la forme, votre volonté d'information est scrupuleusement respectée par les services techniques puisque systématiquement une lettre d'information administrative est rédigée et boitée par les services sur la zone concernée par les travaux d'entretien ou d'aménagement des espaces publics, y compris lorsque nous sommes contraints d'élaguer ou d'abattre des arbres.

Les coordonnées du responsable de la ville en charge de ce sujet figure sur ces lettres : il peut donc être aisément contacté pour répondre aux questionnements des habitants et des riverains ou intervenir auprès de l'entreprise. Il assure cette mission avec pédagogie et est reconnu par la population pour son sérieux et son professionnalisme. **D'ailleurs, Monsieur BOUGOURD, auteur du communiqué repris sur le blog, a rencontré ce technicien, sur place, le lundi 26 février 2018 et a obtenu toutes les informations qu'il souhaitait.**

Les méthodes de cette association que les services techniques reçoivent pourtant fréquemment sont irrespectueuses, voire insultantes, à l'égard des agents qui travaillent au quotidien pour les Aulnaysiennes et les Aulnaysiens sous votre autorité légitime.

Je connais l'importance que vous attachez à l'information des Aulnaysiens quant au travail effectué par les agents des services techniques. Aussi, je vous laisse le soin de donner la publicité que vous jugerez utile à cette note d'information.


Jean-Georges SOUMY
Directeur Général des Services Techniques
Pôle Patrimoine et Cadre de Vie

HÔTEL DE VILLE